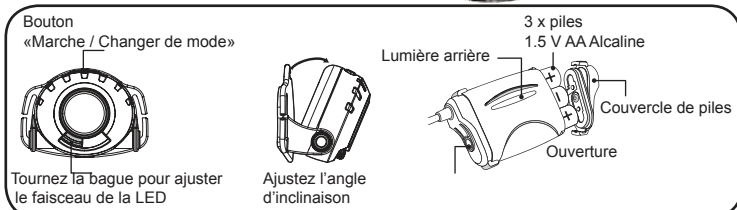


- >> 4 modes d'éclairage
- >> Inclinable
- >> Résiste à l'eau

4h autonomie
490 Lumens

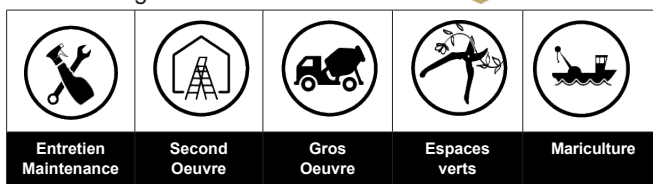
64h autonomie
30 Lumens



Lumière frontale	Forte	490 Lumens	5380 cd	147 m	4h		
	Moyen	200 Lumens	2170 cd	90 m	17 h		
	Basse	30 Lumens	310 cd	34 m	64 h		
	Clignotant 8 Hz	NA	NA	NA	28 h		
Lumière arrière	Allumée	NA	NA	NA	130 h		
	Clignotant 2 Hz	NA	NA	NA	365 h		

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Lampe frontale.
- ✓ Avec bandeau de maintien pour la tête. Tour de tête et hauteur ajustables.
- ✓ **Lumière frontale** LED ultra-blanche - 4 modes marche.
 - ❶ Fort ❷ Moyen ❸ Faible ❹ Clignotant 8 Hz / Arrêt
 - Tournez la bague de mise au point pour choisir votre faisceau.
 - Appuyez sur le bouton rouge «marche/arrêt» pour éteindre la lumière après qu'un mode ait duré plus de 3 secondes.
- ✓ **Lumière arrière** rouge - 2 modes marche.
 - ❶ Marche ❷ Clignotant / Arrêt.
- ✓ **Dimensions:**
 - Lampe frontale 73 mm x 54 mm x 40 mm.
 - Boîtier pile: 82 mm x 52 mm x 28 mm.
- ✓ **Type de piles:** 3 x 1.5V AA Alcaline (non fournies).
Mise en place de piles: ouvrir le couvercle du boîtier situé à l'arrière en suivant le sens indiqué de la flèche. Insérez 3 piles 1.5 V AA Alcaline en respectant les polarités. Refermez le boîtier en suivant le sens indiqué de la flèche.
- ✓ **LED:** 1 x XP-L Cree white LED (les LED n'ont pas besoin d'être remplacées).
- ✓ **Poids:** 198 g (avec piles; non fournies).
- ✓ **Atouts:** Légère et compacte et résistante. Résiste à l'eau et aux poussières. (IP64). Puissante.
- ✓ **Conditionnement**
 - Carton de 24 pièces.
 - Sous conditionnement de 6 pièces.
 - Emballage individuelle sous blister.



>> Conformité

DIRECTIVE 2014/30/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative

à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte)

DIRECTIVE 2011/65/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 8 juin 2011

relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

DIRECTIVE DÉLÉGUÉE (UE) 2015/863 DE LA COMMISSION du 31 mars 2015 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à limitations

DIRECTIVE 2012/19/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012

relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) (Refonte)

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

Ne jamais regarder directement la lumière. Les rayonnements optiques émis par la lampe peuvent être dangereux.

Ne pas diriger le faisceau vers les yeux d'une personne. Tenir éloigné des enfants.

Utilisez toujours les piles d'une même marque. Ne mélangez pas des piles usagées et des piles neuves. Ne le jetez pas au feu.

En cas de fuite d'une pile, évitez tout contact avec le liquide et protégez-vous (gants, lunettes...)

En cas d'inutilisation prolongée de la lampe, retirez les piles. Avaler une pile représente un risque mortel.

Attention aux risques de strangulation du bandeau. Ne pas utiliser le produit en dehors de son domaine d'utilisation.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety

En savoir plus sur : www.singer.fr

